



# La Roche Blanche Gergovie

## BUDGET COMMUNAL 2024



Le 11 avril 2024, le Conseil Municipal a voté les budgets prévisionnels 2024 et a approuvé les comptes administratifs 2023, après une commission des finances s'étant tenue le 4 avril.

La clôture budgétaire 2023 a été favorable, avec un excédent global de fonctionnement de 853 657 euros dont 603 657 euros de résultat de l'exercice qui seront reversés au budget primitif d'investissement 2024.

En 2023, les efforts de rigueur engagés depuis le début du mandat associés à la mise en œuvre de notre programme mais aussi aux actions ayant dû être menées pour pallier à la hausse des prix des énergies et une forte inflation sur nos contrats et nos achats, ont été naturellement poursuivis.

Ce bon résultat contribue à conforter cette année le redressement de notre capacité d'autofinancement observé depuis 2021. Notre ratio de désendettement est ramené à 4,4 années contre 8,4 années en 2020.

La situation financière saine et l'endettement maîtrisé, tels sont les atouts qui ont permis la construction d'un budget d'investissement volontariste en ne perdant pas de vue la priorité des actions à inscrire.

Un changement important a eu lieu en 2023 avec l'externalisation de notre restauration scolaire désormais dévolue au SIVU de Romagnat qui fabrique les repas pour notre cantine.

Les opérations inscrites vont en priorité vers l'entretien de nos voiries, la réfection et la sécurité de nos infrastructures existantes, mais aussi la préservation de notre cadre de vie. Une 1<sup>ère</sup> phase de travaux sur le fort de Gergovie (toitures, charpentes...) a été inscrite au budget, ainsi qu'une étude programmatrice sur la rénovation de la mairie qui est une passoire thermique et dont la loi Tierce Décret nous obligera à mettre nos bâtiments aux normes énergétiques avant 2030. Les autres opérations d'investissement sont détaillées dans cet intercalaire.

L'intérêt général est au cœur de notre gestion qui se veut rigoureuse et transparente, tant sur nos dépenses que sur nos recettes dont l'optimisation concourt au financement de nos investissements.

Nous nous tenons à la disposition de chacun d'entre vous si vous souhaitez des explications complémentaires sur les budgets ou simplement échanger.

Marcel Joberton,  
1<sup>er</sup> Adjoint en charge des Finances.

Pierrette Huet,  
Conseillère déléguée aux Finances.



### ASSAINISSEMENT

| BUDGET 2024    | Dépenses    | Recettes    |
|----------------|-------------|-------------|
| Fonctionnement | 526 348 €   | 526 348 €   |
| Investissement | 1 122 246 € | 1 122 246 € |

#### FONCTIONNEMENT

**Le budget de fonctionnement s'équilibre à 526 348 €.**

- Le poste de dépense le plus élevé concerne **la participation versée au SIAVA** pour un montant de 151 960 €, en augmentation de l'ordre de 5 000 € par rapport à 2023.

- Le prix global de la redevance assainissement eau inchangé depuis 2021, reste encore stable cette année.

- Le poste de recette le plus important concerne **le montant des redevances d'assainissement collectif**, il est estimé à 250 000 €.

#### INVESTISSEMENT

**Le budget d'investissement s'équilibre à 1 122 246 €.**

- **Le schéma directeur d'assainissement de la commune doit obligatoirement être refait cette année** afin de pouvoir lancer les travaux d'assainissement et obtenir les subventions de l'Agence de l'Eau.

- **Cette opération s'élève à 257 384 € et correspond aux études et travaux d'assainissement pour le secteur de la Novialle (étude GEOVAL) et pour la commune (étude et travaux SAFEGE)**, pour lesquels le montant des subventions attendu est de 162 669 € (Agence de l'Eau et Conseil Départemental)

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 (approuvés le 11 avril 2024)



|                                                                         | Budget 2023 | Réalisé 2023     |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------|
| <b>Fonctionnement</b>                                                   |             |                  |
| Dépenses                                                                | 406 848 €   | 237 693 €        |
| Recettes                                                                | 406 848 €   | 455 434 €        |
| <b>Excédent de fonctionnement</b>                                       |             | <b>217 741 €</b> |
| <i>Excédent affecté en totalité à la réserve de fonctionnement 2024</i> |             |                  |
| <b>Investissement</b>                                                   |             |                  |
| Dépenses                                                                | 960 649 €   | 210 194 €        |
| Recettes                                                                | 960 649 €   | 805 992 €        |
| <b>Excédent d'investissement</b>                                        |             | <b>595 798 €</b> |
| <i>(dont excédent reporté : 693 077 €)</i>                              |             |                  |

**La principale opération a concerné les travaux d'assainissement de l'avenue de La République.**

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 DE FONCTIONNEMENT : 3 062 956 €

Le budget municipal est l'acte administratif par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses. Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution. Il comprend deux sections :

- le fonctionnement pour les opérations courantes se rapportant à l'exploitation des services communaux
- l'investissement pour les dépenses liées aux projets en lien avec le patrimoine de la commune (acquisition de biens durables, travaux lourds de bâtiments et études préalables, de voirie, réseau d'éclairage public), remboursement du capital de la dette.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement (hors équilibre budgétaire) : **2 594 546 €**

Prévision virement à la section d'investissement : **468 410 €**

#### Autres charges de gestion courante : 286 634 €

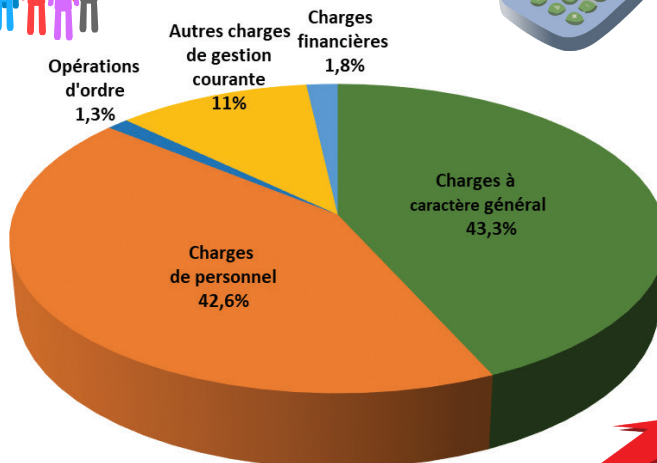
Subventions aux associations, indemnités des élus, redevance réglée au SDIS (service incendie), budget CCAS, etc.

#### Opérations d'ordre et de transfert entre sections : 32 478 €

- 22 478 € dotations aux amortissements SIEG  
- Estimation 10 000 € pour autres dotations aux amortissements, suite au changement de la nomenclature comptable entraînant l'obligation d'amortir certains biens.

#### Charges de personnel et frais assimilés : 1 105 716 €

Salaires et charges patronales afférentes, assurance du personnel  
Nombre d'agents : 26 au 1<sup>er</sup> mars dont 2 agents détachés au SIVU (prestataire restauration scolaire)



#### Charges financières et exceptionnelles : 47 346 €

- 46 346 € : Intérêts sur emprunts, autres frais divers  
- 1 000 € : prévision charges exceptionnelles (titres annulés sur exercices antérieurs, le cas échéant)

#### Charges à caractère général : 1 122 372 €

Eau, électricité, carburants, contrats de prestations de services, maintenances diverses, entretien voiries/bâtiments, fournitures administratives, fournitures scolaires, prestataire externe restauration scolaire, assurances, téléphone, frais affranchissement, documentation, formation du personnel, taxes foncières, etc.

**Le changement de gestion de la restauration scolaire dévolue à un prestataire externe et donnant pleinement satisfaction en termes de qualité et d'organisation constitue la principale modification de l'inscription sur certaines lignes budgétaires**



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Globalement, les prévisions de recettes sont quasi stables par rapport à l'année dernière. La principale ressource est issue de la fiscalité locale qui représente 53% des recettes totales. Cette année, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux, soit 39,50% pour la taxe foncière sur le bâti, 99,84% pour le taux sur le non bâti et 11,33% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Malgré le vote du maintien de ces taux par la commune les recettes fiscales augmenteront de fait, suite à la revalorisation des bases de 3,90% décidée par l'État et actée dans la loi de Finances.

Excédent reporté : 250 000 €

Excédent de fonctionnement 2023 reporté au budget de fonctionnement 2024

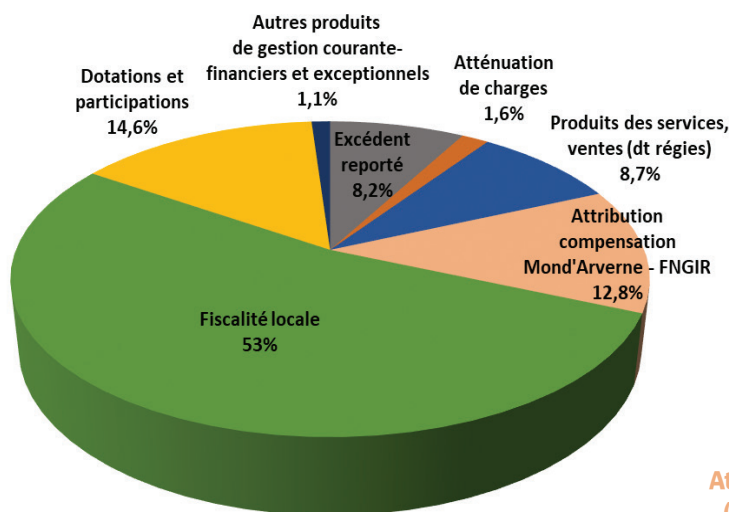


#### Autres produits de gestion courante : 35 255 €

- 34 255 € locations de salles, loyers, recettes diverses et produits financiers  
- 1 000 € produits exceptionnels (prévision d'éventuels mandats annulés)

#### Dotations et participations : 446 668 €

Dotations et participations de l'État quasi stables, Subventions versées par la CAF, Compensation État au titre des exonérations taxes foncières taxes droits de mutation



#### Atténuation de charges : 50 000 €

Atténuation de charges concernant les remboursements de salaires liés aux arrêts maladie

#### Produits des services, du domaine et des ventes : 267 750 €

Redevances diverses, concessions, recettes cantine et garderie, locations mobilières diverses, frais ALSH refacturés à Mond'Arverne et frais de personnel détachés refacturés au SIVU



#### Attribution de compensation (Mond'Arverne) et FNGIR : 391 146 €

Fiscalité locale : 1 622 137 €  
Impôts locaux

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 D'INVESTISSEMENT : 2 187 188 €

Le budget d'investissement 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 187 188 €. Le bon niveau d'autofinancement (603 657 €) résultant de la clôture favorable 2023 permet d'élaborer une prévision d'opérations d'investissements dynamique intégrant des projets recensés en début de mandat et restant à mettre en oeuvre, après inscription des opérations prioritaires pour l'entretien et la sécurité du patrimoine existant.

|                                            | Dépenses    | Recettes    |
|--------------------------------------------|-------------|-------------|
| dont 1 - Projets d'investissement          | 1 856 932 € | 638 434 €   |
| dont 2 - Opérations financières et d'ordre | 330 256 €   | 1 548 754 € |

1- PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT : 1 856 932 €



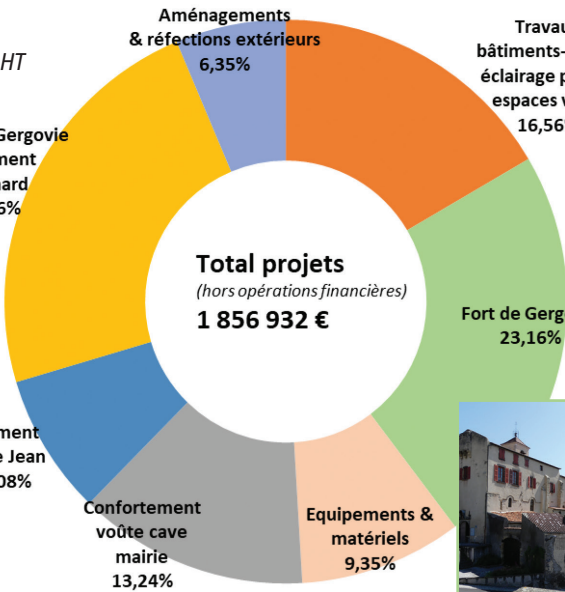
**Oppidum Gergovie - Monument Teilhard : 432 000 €**  
**Travaux de rénovation du monument dégradé sur le plateau de Gergovie,** nécessaires à sa sécurisation et à son embellissement. Financement minimum à hauteur de 80% du montant HT  
*Subventions attendues : 288 000 €*

**Aménagement parking rue Jean Jaurès - Gergovie : 150 000 €**  
*Subventions demandées : 87 120 € Région, DETR et FIC Département*  
**Aménagement paysagé du parking suite à la vente de la « maison Cossard » :** Honoraires et travaux

**Confortement galerie voûtée sous la mairie : 245 944 €**  
*Subventions demandées : 93 552 € DETR subvention notifiée et FIC*  
Pour des raisons de sécurité suite à rapports d'experts, travaux nécessaires pour consolidation de la galerie voûtée sous la mairie se prolongeant jusque vers la rue de Leyrat sur une longueur de 35 mètres environ, ces travaux sont en cours.



**Aménagements et réfections extérieurs : 117 833 €**  
- création **clôture de la cour et dallage cour haute de l'école primaire** : 17 861 €  
- **rénovation du terrain de tennis extérieur** : 99 972 €  
*Subventions demandées : Région et Fédération de Tennis*



**Travaux bâtiments-voirie-éclairage public-espaces verts : 307 535 €**

- **Entretien, remise en état et mise aux normes sécurité de bâtiments communaux**  
Report de travaux prévus au budget 2023 : façade de la Poste (réalisée) et toiture (à venir), étude maîtrise d'œuvre clocher église Gergovie, installation disjoncteurs/diffuseurs lumineux salle sports & salle polyvalente (fait- en attente de règlement), adaptation accès pour Personnes à Mobilité Réduite, 2<sup>ème</sup> tranche changement lampes LED (fait- en attente de règlement) . Une 3<sup>ème</sup> tranche changement lampes LED budgétée est à programmer avec le SIEG pour exécution sur 2024,  
- **Reconduction d'une enveloppe annuelle pour poursuivre la remise en état de certaines voiries et chemins ruraux**  
- **Inscription étude programiste pour réhabilitation à effectuer (décret TIERCE) :** bâtiments mairie

**Fort de Gergovie : 430 000 €**  
*Subventions possibles, à minima : 100 000 €*  
**Étude à lancer et démarrage travaux nécessaires**



**Équipements et matériels : 173 620 €**  
- **vidéo surveillance phase 2 :** installation de 4 nouvelles caméras  
*Subventions demandées FIPD + Région*  
- **matériel mobilier école :** sol et jeu de la cour maternelle, protections solaires école, remplacement chaises restaurant scolaire (reports 2023) - Mise aux normes électriques de l'école maternelle (fait), et prévision alarme anti-intrusion, changement ordinateur périscolaire  
- **matériel mobilier mairie :** divers logiciels, renouvellement licences,certificats, clés signature. Serveur services administratifs à changer, site Internet à refonder totalement, achat ordinateur portable pour services techniques  
- **matériels de voirie :** (saleuse, benne camion Mascott, etc.), fournitures de signalétique et de communication  
- achat **6 caves à urnes**  
- achats **petits mobiliers pour salles associatives**



2- OPÉRATIONS FINANCIÈRES ET D'ORDRE

La démarche de désendettement engagée se poursuit entraînant la baisse de la dette publique. Il n'est pas envisagé de recours à l'emprunt en 2024.

| Dépenses : 330 256 €                                        |           | Recettes : 1 548 754 €                     |           |
|-------------------------------------------------------------|-----------|--------------------------------------------|-----------|
| - Remboursement capital emprunts bancaires                  | 244 392 € | - FCTVA                                    | 49 841 €  |
| - Remboursement capital EPF SMAF                            | 66 864 €  | - Taxes d'aménagement                      | 20 000 €  |
| - Déficit reporté                                           | 0 €       | - Autofinancement 2023                     | 603 657 € |
| - Autres charges financières                                | 4 000 €   | - Autres recettes financières              | 1 000 €   |
| - Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) | 15 000 €  | - Prévision CAF 2024                       | 468 410 € |
|                                                             |           | - Opérations cessions actif                | 5 000 €   |
|                                                             |           | - Résultat d'investissement 2023 reporté   | 153 283 € |
|                                                             |           | - Déficit d'investissement                 | 215 085 € |
|                                                             |           | - Opérations d'ordre (dont amortissements) | 32 478 €  |



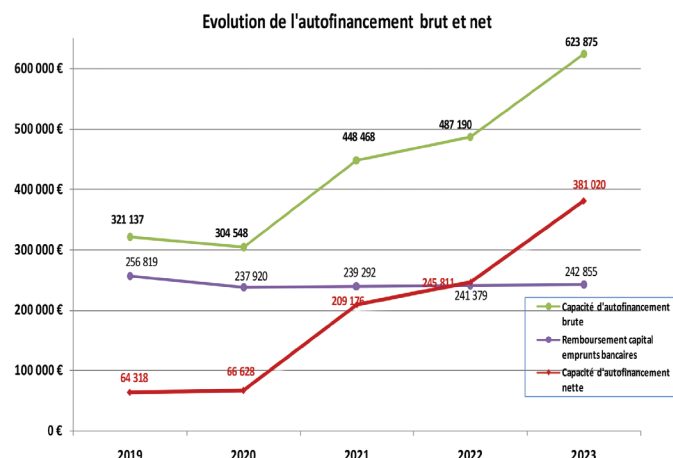
# BILAN 2023

## ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

La capacité de désendettement est un indicateur informant sur le poids de la dette de la commune par rapport aux marges de manœuvre dont cette dernière dispose pour la rembourser. Elle se définit à partir de l'encours de dette divisé par l'épargne brute (autofinancement), dont résulte le nombre d'années que la commune mettrait à rembourser sa dette si elle y consacrait toute son épargne. En général, le seuil d'alerte se situe à 11 années.

Le bon niveau du résultat de fonctionnement cette année permet à la commune de conserver une forte capacité de désendettement.

|                                          | 2019        | 2020        | 2021        | 2022        | 2023        |
|------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Capacité d'autofinancement brute         | 321 137 €   | 304 548 €   | 448 468 €   | 487 190 €   | 623 875 €   |
| Remboursement capital emprunts bancaires | 256 819 €   | 237 920 €   | 239 292 €   | 241 379 €   | 242 855 €   |
| Capacité d'autofinancement nette         | 64 318 €    | 66 628 €    | 209 176 €   | 245 811 €   | 381 020 €   |
| Capital dette bancaire restant dû        | 2 890 768 € | 2 652 843 € | 3 213 551 € | 2 972 172 € | 2 729 317 € |
| Capacité de désendettement en années     | 9,0         | 8,7         | 7,2         | 6,1         | 4,4         |



## COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 (approuvés le 11 avril 2024)

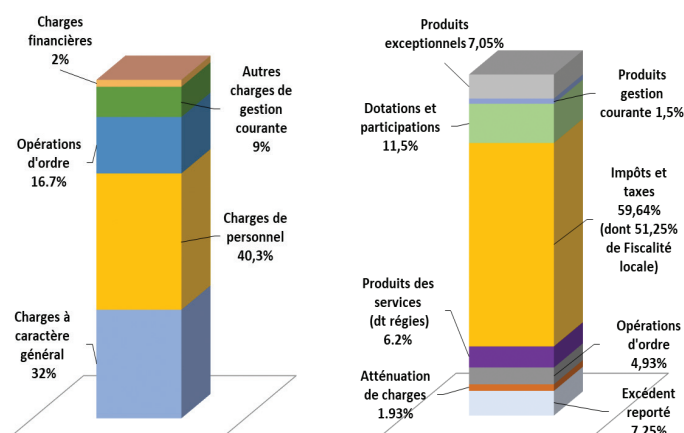
**Le résultat de fonctionnement** cumulé de l'exercice 2023 est de 853 657 €, en progression par rapport à celui de 2022. Cette progression est en phase avec la hausse des recettes fiscales consécutive à la réévaluation des valeurs locatives décidées par l'État et à la révision du taux communal. Le niveau d'autofinancement dégagé grâce à ce bon résultat de fonctionnement a permis de construire un projet d'opérations d'investissements 2024 dynamique.

**Le résultat d'investissement** est positif pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis le début du mandat, avec l'absorption du déficit cumulé de 191 194 € existant à fin 2022. La vente des bâtiments de l'avenue des Peyrouses (micro-crèche) ayant généré une recette spécifique à cet exercice de 225 000 € et le très bon niveau des taxes d'aménagements (115 140 €) sont des facteurs qui ont contribué au niveau d'atteinte de ce résultat.

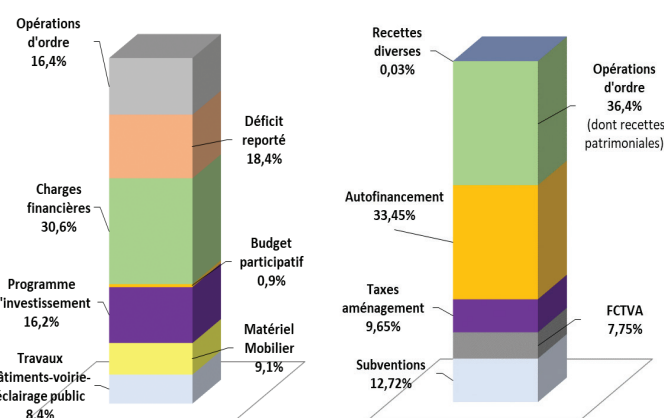
| Fonctionnement                                                            | Budget primitif 2023 | Réalisé 2023     |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------|
| Dépenses                                                                  | 2 970 354 €          | 2 601 579 €      |
| Recettes                                                                  | 2 970 354 €          | 3 455 236 €      |
| <b>Excédent de fonctionnement</b><br>(dont excédent reporté de 250 000 €) |                      | <b>853 657 €</b> |

| Investissement                                                                       | Budget primitif 2023 | Réalisé 2023     |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------|
| Dépenses                                                                             | 1 346 260 €          | 1 040 387 €      |
| Recettes                                                                             | 1 346 260 €          | 1 193 670 €      |
| <b>Excédent d'investissement</b><br>(dont absorption déficit antérieur de 191 194 €) |                      | <b>153 283 €</b> |

### DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (par chapitres)



### DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT (par chapitres)



### Principales opérations d'investissements réalisées en 2023 : 359 616 € (hors opérations financières et d'ordre de 680 771 €)

#### Programme d'investissement : 168 086 €

- Achèvement de l'opération concernant l'amélioration thermique des vestiaires du foot et du gymnase d'un montant de 119 873 €, pour laquelle une subvention de 92 183 € du Département a été obtenue.

Une subvention de 37 500 € de la Région est à percevoir en 2024.

- Achèvement de la première phase de la vidéo protection pour 39 711 €. Les subventions de la Région ont été perçues en 2023 pour 53 508 €, en complément des 18 000 € reçus du FIPD en 2022.

- Conforment de la voûte sous mairie, présentant des risques d'écroulement : 8 502 € décaissés en 2023, correspondant aux sondages préalables aux travaux et acompte sur honoraires. Ces travaux sont en cours d'achèvement.

#### Travaux - Bâtiments et Voirie - Eclairage public : 87 347 €

- Climatisation salle vidéo pour caméras, stores accueil mairie, mise en conformité commandes église Gergovie, poursuite de la remise en état diverses voiries et impasses, éclairage public TE63 (changement 45 lampes LED), menus frais notariés...

#### Matériel - Mobilier : 95 012 €

- Remplacement du tractopelle, travaux cimetière (reprises tombes et columbarium), anti pince doigts école maternelle, solde tableaux blancs école numérique (subvention 50% HT), matériels de voirie, réfection certaines signalétiques de bâtiments, panneaux, totem, achat tables pour la MLT, différents logiciels et certificats pour l'administratif mairie, divers petits matériels...

#### Budget participatif : 9 171 €

Projet 2023 : aménagement structure street workout 8 829 € et 342 € de solde projet 2022.